

Entre Nous



COMMUNE
DE THIAVILLE SUR MEURTHE

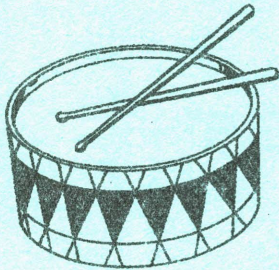
Bulletin Mensuel d'Information

JUIN 1998 N°365



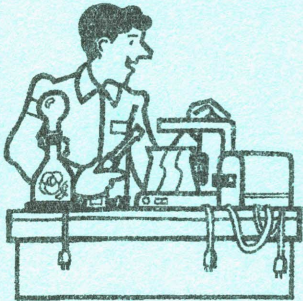
LUTTE CONTRE LE BRUIT

Il n'est pas inutile de rappeler, afin que nul ne l'ignore, les principales dispositions de l'arrêté du Préfet du 15/07/1991, applicable à l'ensemble du département de Meurthe et Moselle et que les habitants de THIAVILLE sont tenus de respecter eux aussi :



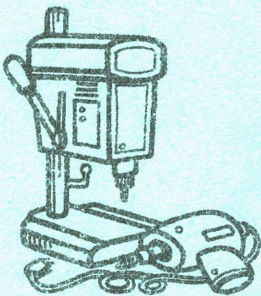
1) Les bruits gênants pour le voisinage par leur intensité, leur durée, leur caractère agressif ou répétitif sont interdits.

A titre d'exemple : postes radio, magnétophones, électrophones et assimilés, cris, chants, réparations et réglages de moteur, pétards et jouets bruyants.



2) L'utilisation des outils, appareils, de quelque nature qu'ils soient utilisés par des professionnels à l'intérieur des locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans les propriétés privées est interdite entre 20h00 et 07h00 et toute la journée les dimanches et fêtes.

3) Les occupants des locaux d'habitation ou de leurs dépendances sont tenus de prendre toutes précautions pour éviter de troubler la tranquillité du voisinage notamment par les bruits émanant des téléviseurs, appareils HI-FI et autres, appareils ménagers, de musique, etc...



4) Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuses à gazon (et assimilés), tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h00 à 20h00
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

5) Les propriétaires et possesseurs d'animaux quels qu'ils soient sont tenus de prendre toutes dispositions utiles propres à éviter une gêne pour le voisinage notamment en ce qui concerne les conditions de détention de ces animaux et la localisation du lieu d'attache ou d'évolution extérieur aux habitations.



6) Des dispositions sont également prises en ce qui concerne les équipements des bâtiments.

Merci de bien vouloir respecter ces mesures qui s'imposent à tous et permettront d'éviter les difficultés entre les habitants, en particulier pendant les périodes de repos nocturne et durant les week-end.



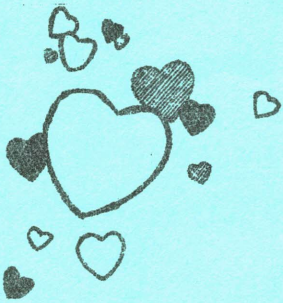
PROCHAINES MANIFESTATIONS



| | | | | |
|--------------------------------|---------------------------------|--------------------|--------------|--------------|
| 07 juin | Tournoi de foot | Foyer Rural (foot) | Annexe F.R. | Thiaville |
| 13 juin | Journée récompense des sportifs | | Foyer Rural | Thiaville |
| 21 juin | Fête de la musique | Canal Myrtille | Foyer Rural | Thiaville |
| 26 juin | Assemblée Générale | Tennis de Table | Annexe F.R. | Thiaville |
| 27 juin et 28 juin | 40 ans du Foyer | Foyer Rural | Annexe F.R. | Thiaville |
| 06 juillet | | | | |
| au 31 juillet | Ruche enfantine | Jeunesse Loisirs | Annexe F.R. | Thiaville |
| 14 juillet | Fête Nationale | Municipalité | M.P.T. | Lachapelle |
| 18 juillet et 19 juillet | 24h cyclistes | F.R. - Amic. S.P. | Raon l'Etape | Raon l'Etape |
| | | | | |



LA VIE DU VILLAGE



Mariage :

Nous apprenons le mariage de Melle Edith DIDIER et de M. Laurent LAZAROWICZ qui sera célébré le 04 juillet 1998 dans notre village. Toutes nos félicitations aux futurs mariés.

FERMETURE DE LA MAIRIE

A compter du 1er juillet 1998 et jusqu'au 31 août la Mairie sera fermée au public le mardi entre 18h00 et 19h00.

Jour d'ouverture : vendredi soir : 18h00 à 19h00
 les matins : 09h00 à 11h30
 (du lundi au vendredi)

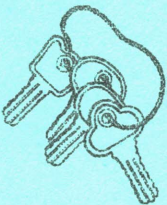


LE COIN DES ETOURDIS

Il a été trouvé :

- le 08 mai 1998, sur l'accotement de la voie rapide une bicyclette. A réclamer chez M. Daniel COLIN - Rue de la Côte - Thiaville/Meurthe.

- le 10 mai 1998, un trousseau de clés plates, à l'orée de la forêt du Petit Paris. A réclamer en Mairie.





- un blouson noir a été trouvé devant la Mairie. Le réclamer chez Mme Paulette DIDIER - rue de l'Eglise.

OBJETS HETEROGENES



La prochaine collecte des objets ménagers encombrants aura lieu :

le vendredi 19 juin 1998

Les objets sont à sortir la veille au soir. Merci.

CLIN D'OEIL

* - "J'ai acheté un lit Louis XV mais il est trop court !
- Alors, qu'as tu fait ?
- J'ai acheté un lit Louis XVI !"

* - "Il paraît que les Wallons achètent toutes les propriétés en Camargue... Pour pouvoir chasser le flamant..."

* "Qu'est ce qu'une partouze ?
- Rien de plus facile. L'Amour avec un grand tas !"

* Deux clochards se déchaussent :
- Tiens, fait l'un, tu as les pieds plus sales que les miens...
- Normal, fait l'autre, je suis le plus vieux !"

* "Tu connais l'histoire de l'eunuque décapité ?
- Oui, répond l'autre, elle n'a ni queue ni tête !"

PERMANENCE O.P.A.H.

La prochaine permanence de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat aura lieu en Mairie :

le vendredi 26 juin 1998 de 15h15 à 16h00

O.

P.

A.

H.

Propriétaires occupant et propriétaires louant leur immeuble (ou un appartement) sont directement concernés s'ils envisagent d'effectuer

des travaux en 1998 ou 1999. Des aides financières substantielles peuvent vous être accordées. Renseignez-vous, cela n'engage à rien et peut rapporter gros !

ON NOUS PRIE DE FAIRE PART



COMITE DES FETES

Le Comité des Fêtes tient à remercier toutes les personnes qui ont apporté leur aide pour la préparation et le déroulement de la journée vide-grenier du 24/05/98, ainsi que la Municipalité pour son aide administrative et technique, les exposants thiaillois et toute la population principalement les habitants des rues concernées par le déballage pour leur compréhension.

Cette journée fut une réussite et ceci grâce à vous.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine pour le 2ème vide-grenier.

D. HYPOLITE.

FOYER RURAL :

Cette année, le Foyer Rural fête ses 40 ans. Pour cette occasion, un week-end sera organisé. Il y aura un concert, un repas, un match de foot et un match de ping-pong. Des stands seront à votre disposition (pêche à la ligne, chamboule tout, loterie, etc...). Vous pourrez assister à des spectacles de danse ainsi qu'à des prestations sportives (gym, judo, etc...).

En vue d'une exposition sur la vie du Foyer Rural depuis sa création, nous recherchons des photos et tous documents que vous pourriez nous prêter.

Cette manifestation se déroulera le samedi 27 juin à partir de 20h00 et le dimanche 28 juin à partir de 10h00.

Nous comptons sur vous. Merci d'avance.

Le Président,
J.Y. PICARD.



Directeur : Michel JACQUEL
Dépôt légal : 328/80 Imprimerie : Mairie de THIAVILLE

COUPE DU MONDE DE FOOTBALL : JOUEZ ET GAGNEZ AVEC
RADIO CANAL MYRTILLE

A l'occasion de la Coupe du Monde de Football (du 10 Juin au 12 Juillet),
Radio Canal Myrtille, organise un grand concours de Pronostics, gratuit.

Chaque jour, nous vous proposerons de faire votre pronostic pour un match de ce
Mondial, ainsi qu'une question subsidiaire pour départager les bonnes réponses :
Combien y aura t-il de cartons jaunes et de cartons rouges dans ce match ?

Tout participant ne pourra proposer qu'un seul pronostic par jour et pour donner sa chance
à tous, un gagnant ne pourra rejouer avant une semaine complète.

Chaque jour, une ou plusieurs personnes (en cas d'égalité totale) remportera un des nombreux
cadeaux offerts par nos partenaires.

De nombreux commerçants ainsi que la Presse Régionale et même une Administration s'associent à
notre concours en vous offrant des dizaines de cadeaux.

Donnez votre Pronostic, chaque jour, jusqu'à 18 H 00 ; le résultat du concours sera donné le
lendemain en direct sur l'antenne de R.C.M. 97. 6 F.M. entre 12H 45 et 13 H 00.

Si vous n'avez rien gagné lors de tous ces pronostics, ne désespérez pas ...

Le Mardi 14 Juillet, soit 2 jours après la finale, un tirage au sort sera effectué sur l'antenne de R.C.M.
par une personnalité du Football, à 12 Heures.

Ainsi chaque participant à notre concours de Pronostic (gagnant ou non gagnant)
pourra prétendre au Super lot.

Voici la liste des commerçants chez qui vous pouvez proposer vos pronostics :

Boulangerie à THIAVILLE

Au bureau de Poste de BERTRICHAMPS et de BACCARAT

A RAON : Boucherie COVINI ; Boulangerie DEMANGE ; Maison de la Presse ;

Au Petit Marché ; A la Poste .

Et bien sûr dans la Boite aux lettres de R.C.M. 2, rue Pierre Pierron à THIAVILLE ou au
03.83.71.42.08.

Pour les jours de fermeture de ces commerçants, deux feuilles de Pronostics vous attendrons la
veille.

Pour informations les premiers matches que nous vous proposons sont les suivants :

Mercredi 10 Juin : BRESIL - ECOSSE

Jeudi 11 Juin : ITALIE - CHILI

Vendredi 12 Juin : FRANCE - AFRIQUE DU SUD

Pour tout renseignements concernant ce Concours, écoutez Myrtille-sport chaque jour de
12 H 30 à 13 H 00

Maintenant à vous de jouer....

AFFOUAGES

* **Inscription** : à réception du présent bulletin, en Mairie, de 09h00 à 11h00 et les mardis et vendredis de 18h00 à 19h00.

Attention : la quantité disponible cette année est faible et les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre de leur arrivée à concurrence du volume façonné.

* **Quantité** : 1 lot constitué de 2 stères

- 2 stères (1 de hêtre et 1 de chêne) au prix de 350 Frs, livrés à domicile.

* **Livraison** : le lieu précis de la livraison sera à indiquer lors de l'inscription.





VOS RÉF.:

NOS RÉF.: EQUIPE ENTRETIEN DES LIGNES VINCEY

INTERLOCUTEUR: **Mr Gilles Barbesant**

TEL: 03-29-67-39-77

OBJET: travaux d'abattage sous la

LIGNE/ 63KV Etival - Glonville - Raon

Vincey, le 14/5/98

Monsieur le Maire de la commune
de **THIAVILLE SUR MEURTHE**
54120 THIAVILLE SUR MEURTHE

Monsieur le Maire ,

Nous avons l'honneur de vous informer que des travaux d'élagage, d'abattage ou de débroussaillage vont être entrepris prochainement sur le territoire de votre Commune, dans les emprises de notre ligne à très haute tension :

.....**63KV ETIVAL - GLONVILLE - RAON**.....

Nous vous serions obligés de bien vouloir rappeler aux propriétaires concernés que la loi du 15 juin 1906 de l'Arrêté Interministériel du 30 avril 1958 prévoient qu'il convient de procéder à l'élagage et à l'abattage des arbres qui compromettraient la sécurité des lignes électriques.

Pour faciliter l'information de vos administrés, nous vous remettons ci joint une affiche destinée à être apposée aux lieux d'affichage de la Commune .

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments distingués.

**L'Agent d'Environnement
Gilles Barbesant**

Toute correspondance devra être adressée à:

Mr Gilles Barbesant

EDF ELCA Equipe Entretien Lignes

33 , rue Gaston KEILING

88450 VINCEY



ÉNERGIE LORRAINE CHAMPAGNE-ARDENNE

Aujourd'hui : **LES NOTABLES** (5ème partie)

Jean Claude PARADIS

Né à Thiaville le 11/10/1738, il est tiré au sort pour la milice en 1766 :

"Jean Claude PARADIS résidant au dit lieu fils de Humbert PARADIS et de Marguerite MARCOT demeurant à Thiaville âgé de vingt sept ans, taille de 5 pieds 2 pouces 8 lignes, cheveux et sourcils noirs les yeux gris, une cicatrice au front, nez long, bouche grande et à signé avec le Syndic Nicolas LAURENT".

Il est nommé aux Plaid annaux Maire de la communauté de Thiaville en 1777, 1782, 1785, 1788, 1789, 1790.

Il est Syndic en 1782, Echevin d'Eglise en 1781.

Pendant plusieurs années à partir de 1779, il est fermier des dîmes de Thiaville, La Chapelle et Fagnoux.

Avec la création des Assemblées municipales, le 12 août 1787, il est élu Syndic de Thiaville :

"Ensuite l'Assemblée a choisi pour Syndic de l'Assemblée Municipale Jean Claude PARADIS domicilié en cette Communauté depuis un an et plus, âgé de quarante neuf ans et payant pour ses vingtièmes en icelle la somme de quatre livres cinq sols et pour sa taille capitation et accessoires la somme de trente trois livres quatre sols trois deniers".

En 1785, il est Laboureur et Cabaretier.

En 1789, il est élu député de Thiaville avec Joseph COLIN pour aller à Vic à l'Assemblée Générale des trois ordres du Bailliage de Vic et élire les députés du Tiers Etat aux Etats Généraux.

Aux élections des municipalités de 1790, 1791 il est écarté des affaires communales.

Il y revient comme Notable dans la municipalité LITAIZE.

Il est élu Président du Comité de Surveillance de Thiaville.

En 1796, il est élu Adjoint à l'Agent Municipal et fait partie de l'administration municipale du Canton.

Nommé Maire en 1808, il doit démissionner en 1809 (ou il est révoqué) :

"Dépense de 27 F payée à Mr le Sein d'Azerailles, Commissaire délégué pour procéder à l'information administrative nécessitée par les plaintes formées par le Conseil Municipal et les habitants de la dite Commune contre le Maire".

Il décède en 1812.

Jean Baptiste PARADIS, son petit fils, est Conseiller Municipal dans la municipalité BOURGUIGNON.

Enfin, son arrière petit-fils Eugène PARADIS est Maire de 1872 à 1874, de 1881 à 1882 et de 1896 à 1906. En 1861, la famille PARADIS tient un commerce de vins en gros à Thiaville. Après la guerre de 1914-1918, elle émigre à Laneuveville les Raon et ce commerce disparaît avec le petit fils d'Eugène PARADIS Jean.

DE NOUVEAUX NOTABLES

La révolution de 1789 va faire apparaître de nouveaux notables.

Joseph COLIN

Né en 1750 à La Chapelle, fils de Jean Baptiste COLIN et d'Anne VOIRIN, il épouse en 1772 Marguerite MARCOT et vient à Thiaville.

Il est choisi en 1789 comme député pour élire à Vic les députés du Tiers-Etat aux Etats Généraux.

Eliminé des premières municipalités, il est Officier de la municipalité LITAIZE et signe : Joseph COLIN, Officier.

Il décède en 1806.

Toussaint BALLAND

Né à Bru en 1746, fils de Jean BALLAND et de Marie PARADIS, il épouse en 1772 Marguerite MARCOT et vient à Thiaville.

Il est élu Maire en 1790, réélu en 1791.

Il est élu Officier public pour l'Etat Civil le 13 janvier 1793.

Notable dans la Municipalité LITAIZE, il est élu Agent Municipal en 1796 et décède en 1798.

Un de ses fils Toussaint BALLAND sera adjoint au Maire Joseph MATHIEU de 1830 à 1843 et au Maire Dominique MICHEL de 1852 à 1855.

Mansuy CUNY

Originaire de Vaxainville dont il signe le cahier de doléances, il vient à Thiaville. Il est charron.

Procureur de la Municipalité LITAIZE, il est élu Agent National de la Commune.

Il est élu Agent Municipal, est Secrétaire de Mairie en 1812, Adjoint au Maire de 1809 à 1819, Maire de 1819 à 1827, date à laquelle il doit démissionner pour une affaire d'affouages.

Bernard VIOL

Né à Thiaville en 1753, fils de Bernard VIOL et de Marie MOUGEL.

Il est élu Procureur de la Commune en 1791 mais ne figure pas dans la Municipalité LITAIZE.

Il est élu Sous-Lieutenant de la Garde Nationale.

Il décède en 1830. Toussaint BALLAND le Jeune est son gendre.

Dominique BEJOT

Né en 1757 à Etival, il épouse Barbe HENNEMENT et s'installe à Thiaville.

Elu Officier de la 1ère Municipalité en 1790, il n'est pas réélu en 1791.

Notable de la Municipalité LITAIZE.

Il est élu Capitaine de la Garde Nationale.

Antoine CURIN

Né à Chenevières en 1749, cousin de Mansuy CUNY, il est élu Notable en 1790 mais n'est pas réélu. Il devient Percepteur des Contributions et décède en 1809.

Quirin BALLAND

Né à La Chapelle en 1765, fils de François BALLAND et de Scholastique BOYE. Il épouse Barbe LAURENT et vient à Thiaville. Il est nommé Maire de Thiaville en 1809 et le restera jusqu'en 1819 avec une courte interruption de quelques mois en 1815. Nommé Conseiller Municipal en 1824, il décède en 1850.